



MAIRIE DE VENTEROL  
24 rue du Bout du Monde  
26110 Venterol

04.75.27.91.11  
[mairie-venterol@orange.fr](mailto:mairie-venterol@orange.fr)

## **PROCES-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2024**

Date de convocation : le 05 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le douze décembre à dix-neuf heures, le conseil municipal, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni en mairie, suite à la convocation de Monsieur Alexandre PENIGAUT, Maire.

Le Maire préside le conseil municipal. Tous les conseillers municipaux sont présents, à l'exception de Lucas BERNARD (pouvoir à Patrick Blanchet), Manuel IMBERT (absent), Jean-Claude PICHON (pouvoir à Alexandre Pénigaut) et Vincent TEYSSERE (absent).

Il donne aux conseillers une feuille de présence qu'ils doivent signer.

Il désigne un secrétaire de séance : Jean-Claude GRAS.

Il propose aux élus d'ajouter, conformément à l'article L2121-10 du CGCT, un point à l'ordre du jour, qui sera traité en ouverture du conseil : *Transfert de charges entre budgets 2024*. Proposition adoptée à l'unanimité.

### **1/ DELIBERATION 2024-072 : TRANSFERT DE CHARGES ENTRE BUDGETS 2024**

- Rapporteur : Alexandre PENIGAUT

Dans l'optique d'un éventuel transfert de la compétence Eau et Assainissement à l'intercommunalité en 2026, il convient d'évaluer les charges supportées par le budget principal pour le budget annexe. Depuis 2022, il est question d'instaurer une somme basée sur un pourcentage de la masse salariale et représentative du temps consacré par chaque agent, au cours de l'année, aux services de l'eau et de l'assainissement. Sont aussi pris en compte des charges de fonctionnement longtemps ignorées, telles que le traitement informatique ou la déclaration d'assurance. Pour 2024, il est proposé le transfert forfaitaire suivant :

- 20 % de la masse salariale de l'agent Marc TACHON
- 5 % de la masse salariale de l'agent Audric MILESI
- 5 % de la masse salariale de l'agent Nolan ROCHE
- 50 % de la masse salariale de l'agent Aurore MASSE-MILESI
- 31 % des sommes engagées pour l'assurance du personnel
- 31 % des sommes engagées pour le Comité National d'Action Sociale (CNAS)
- 1/9 des sommes engagées pour le logiciel de gestion JVS

*Voté à l'unanimité*

**2/ DELIBERATION 2024-070 : APPROBATION PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27/11/2024**

*- Rapporteur : Alexandre PENIGAUT*

Le Maire demande si les élus ont des remarques à formuler concernant le procès-verbal du conseil municipal du 27 novembre 2024, reçu par courrier électronique, affiché à l'hôtel de ville et publié sur le site Internet de la mairie ainsi que sur l'application *CityAll*. Aucune remarque n'est avancée. Les conseillers sont invités à signer le compte-rendu.

*Voté à l'unanimité*

**3/ DELIBERATION 2024-071 : M49 DECISION MODIFICATIVE 1**

*- Rapporteur : Alexandre PENIGAUT*

Le Maire rappelle que, lors du vote du BP 2024 (M49), sur avis du SGC de Nyons, les transferts de charges entre budget n'ont pas été inscrits au chapitre 012. Les imputations comptables ayant changé depuis, il propose aux élus, pour payer la refacturation des frais sur le budget Eau et Assainissement, les mouvements de crédits suivants :

CREDITS A OUVRIR

<b>Imputation</b>	<b>Nature</b>	<b>Montant</b>
012 / 6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	14 000,00
	<b>Total</b>	14 000,00

## CREDITS A REDUIRE

<b>Imputation</b>	<b>Nature</b>	<b>Montant</b>
011 / 62871	Remboursement de frais à la collectivité de rattachement	6 000,00
022 / 022	Dépenses imprévues	8 000,00
	<b>Total</b>	14 000,00

*Voté à l'unanimité*

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Travaux d'aménagement Place du Château :**

Le tailleur de pierre Thomas Girard a démarré le déplacement de la fontaine cette semaine, soit plus tôt qu'envisagé (16 décembre). Les élus sont ravis du travail fourni et du résultat accompli. Avec cette fontaine, créée au sortir du tournage du film *Raoul Taburin* (2017), désormais en plein centre de la Place du Château, ils partagent le sentiment que cette installation contribuera à l'agrément de vie et à la dynamisation, déjà enclenchée cette année, du lieu, qui voit son identité renforcée.

### **Voyage scolaire 2025 :**

Le Maire informe les élus que l'équipe pédagogique de l'école du Bout du Monde projette un voyage scolaire en 2025. Ce projet concernera les élèves de CE-CM, soit dix-huit enfants, avec deux ou trois accompagnateurs. Deux destinations (durée sur place : 4 jours, 3 nuits) sont envisagées : soit Londres, soit Paris.

Les budgets globaux sont présentés : 10 710 € pour Londres et 8 708,20 € pour Paris.

L'Association des Parents d'Elèves (APE) annonce pouvoir financer 5 000 € et sollicite la mairie pour une subvention exceptionnelle de 4 000 €. L'APE rappelle qu'il y a deux ans, elle avait financé l'entièreté de la classe de neige (6 200 €). Le Maire tient à rappeler que la Mairie n'avait pas manqué de financer l'intégralité du transport en bus (3 000 €).

Monsieur EMERIAU se déclare surpris par la démarche de l'APE, car le projet est porté par l'équipe pédagogique et non par l'association. Il souligne aux élus que la participation des familles au financement d'un voyage scolaire ne peut excéder les 25 € par nuit par enfant.

Tous les élus partagent l'enthousiasme devant ce projet et expriment une préférence pour notre capitale. Cependant, ils restent prudents devant la participation demandée et regrettent que la Mairie n'ait pas été invitée à prendre part aux premières réflexions de ce projet. Le Maire approuve. Il exprime néanmoins son souhait que la Mairie participe au financement de ce projet. Il rappelle que certains enfants résident dans des communes voisines et qu'à ce titre, le Conseil municipal pourrait demander une participation de celles-ci. Monsieur GALLAND acquiesce et invite le Conseil à étudier plus scrupuleusement la demande.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h

**Prochaine réunion du Conseil municipal : à définir**

Les élus vous adressent leurs vœux les plus chaleureux. En cette période de fêtes, le conseil municipal souhaite que cette fin d'année soit synonyme de joie, de partage et de convivialité. Nous vous donnons rendez-vous en 2025 pour de nouveaux projets, toujours animés par le souci de faire avancer notre commune et d'améliorer votre quotidien.

Joyeuses fêtes à toutes et à tous !